



## RAID OLÉRON 2018

### RÈGLEMENT

#### **Article 1 : PRÉSENTATION**

Le Raid Oléron est un raid nature organisé par l'association Oléron Sport Nature.

#### **Les GPS de tous types ne sont pas autorisés.**

C'est une compétition sportive de pleine nature comprenant des épreuves de course à pied, de course d'orientation, de canoë et de VTT.

#### **Article 2 : PARCOURS**

Le parcours se déroule en milieu naturel empruntant, chemins, routes, sentiers. Les concurrents sont donc tenus de respecter strictement le code de la route. Ils doivent à tout moment aborder les zones à risques avec le maximum de prudence en maîtrisant et en adaptant leur vitesse. Aucune priorité ne leur sera donnée par rapport aux autres usagers des voies et chemins empruntés.

Les concurrents sont tenus de respecter la nature, les propriétés privées et les lieux publics.

Les concurrents doivent savoir nager et respecter les consignes de course pour chaque section (port du casque VTT, gilet de sauvetage pour le canoë).

Lors des épreuves, aucune assistance extérieure humaine ou technique n'est admise.

Pendant la course, l'esprit fair play et le respect seront de mise à l'égard des autres concurrents et de l'organisation.

Cette épreuve est basée avant tout sur l'orientation et la réflexion. Tous les CP sont obligatoires.

**En cas de non respect de ces consignes, l'équipe sera lourdement pénalisée ou sera mise hors course.**

#### **Article 3 : L'ORGANISATION**

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours en fonction des conditions climatiques du moment ou de supprimer certaines épreuves et ce, même en cours de course. Ces modifications seront prises en compte pour le résultat de l'épreuve.

L'organisation se réserve le droit de mettre hors course un concurrent si le médecin du raid juge qu'il n'est plus apte à continuer pour sa santé, ou, en cas de non respect des consignes de course.

L'organisation a souscrit une assurance civile organisateur, conformément à la législation en vigueur.

L'organisation assurera des ravitaillements à intervalles réguliers s'ajoutant aux ravitaillements des équipes.

#### **Article 4 : LES ÉQUIPES**

Les équipes sont composées de 3 personnes en course. Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes mais seront constituées de personnes majeures (ou jeunes de 16 à 18 ans avec autorisation parentale). Chaque équipe nomme un capitaine responsable de l'équipe.

Les équipes doivent être en possession d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident.

Il est fortement recommandé aux concurrents de s'astreindre à une préparation à cette épreuve en pratiquant un entraînement adapté dans les diverses disciplines retenues.

Les concurrents porteront à tout moment les bracelets, les dossards de course et se présenteront en équipe complète à chaque contrôle ou pointage sous risque de disqualification (*attention aux contrôles surprises*).

#### **Article 5 : MATÉRIEL OBLIGATOIRE**

Vérifié à l'arrivée le samedi matin, le matériel obligatoire manquant interdira le départ de l'équipe en course.

Par équipier :

- 1 VTT en bon état (vérifier les freins) + 1 casque VTT + 1 paire de gants VTT,

Par équipe :

- 1 compteur kilométrique VTT
- 1 sac à dos léger avec 1 couverture de survie
- 1 trousse de premier secours,
- 1 ou plusieurs boussoles ;
- 1 ou plusieurs porte-cartes VTT.

#### **Article 6 : INSCRIPTIONS**

L'inscription est ouverte aux concurrents majeurs, ou mineurs de plus de 16 ans avec autorisation parentale.

Le nombre des équipes est limité à 120 pour l'épreuve 2018 (60 par parcours).

Le montant de l'inscription est de 50 € comprenant :

- l'assistance médicale sur terre et sur mer ;
- l'encadrement technique et matériel pour les ateliers ;
- les tee-shirts pour chaque concurrent.
- Coupes aux 3 premières équipes de chaque catégorie.
- Un DVD du raid conçu, réalisé et expédié aux équipes par le Club Vidéo de Saint-Georges d'Oléron

Le candidat s'engage à respecter le présent règlement et néanmoins déclare :

**Etre conscient des risques inhérents à la pratique des disciplines sportives pratiquées en milieu naturel et sur voies ouvertes à la circulation proposées par le Raid Oléron.**

**L'inscription ne sera effective qu'à réception de la totalité des éléments suivants :**

- 1) Un bulletin d'inscription intégralement rempli et signé par chaque concurrent,
- 2) Un chèque d'inscription de 50 € à l'ordre de **Oléron Sport Nature** ;
- 3) Un certificat médical datant de moins de 3 mois pour chaque concurrent (certificat de non-contre indication à la pratique des raids nature multisports) ;

### **Article 8 : DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE ET CLASSEMENT**

L'épreuve se déroule du samedi **22 septembre 2018** à 11h pour le départ du parcours du parcours long, 12h30 pour le départ du parcours court. L'arrivée est prévue le **22 septembre à partir de 16 heures pour les deux parcours.**

Le classement sera établi à partir d'un temps chronométré (système sportident) déclenché le samedi au départ et arrêté à l'arrivée.

Toutes les balises sont **obligatoires**.

Un temps maximum peut être imposé pour certaines sections du parcours.

Le départ sera refusé aux équipes qui ne porteront pas les dossards ainsi que les bracelets fournis par l'organisation.

Les dossards seront à tout moment visibles.

Les équipes se présenteront complètes et groupées à chaque pointage.

Aucune réclamation ne sera admise en cas d'oubli de pointage ou de perte de la puce de contrôle.

Les concurrents seront obligés de suivre impérativement les parcours fléchés ou tracés sur la carte sous peine de lourde pénalité.

Les pénalités seront appliquées pour toutes balises non pointées, pour toute épreuve non réalisée, pour toute consigne de course non respectée.

**ATTENTION : vous restez seul responsable de votre orientation. Regardez attentivement vos cartes.**

Les temps seront chronométrés en heures, minutes et secondes.

Le temps de l'équipe sera celui du temps du dernier concurrent de l'équipe majoré des pénalités éventuelles.

Le classement final comportera :

- 1 classement femme,
- 1 classement homme ;
- 1 classement mixte.

Il est donc conseillé de ne pas baser ce raid sur la vitesse mais plutôt sur une réflexion avant de partir sur chaque section.

Toute balise manquante, déplacée, mal placée ou enlevée sera considérée comme trouvée par l'ensemble des équipes.

### **Article 9 : RÉCLAMATIONS / DROIT A L'IMAGE**

Les réclamations devront être déposées au PC de course 1/2h après l'arrivée de l'équipe.

Le fait de s'engager à ce raid autorise l'organisation à procéder à des reportages vidéos ou photographiques et de les diffuser sans possibilité de recours.

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas de désistement à moins de 15 jours avant la date du raid.

### **Article 10 : L'ESSENTIEL**

Cette épreuve sportive de pleine nature a fait l'objet d'une longue démarche de concertation et de sensibilisation avec toutes les structures et utilisateurs du milieu que vous allez traverser.

Soyez attentifs au milieu naturel ainsi que toute la vie qu'il abrite.

Respectez les riverains et les populations locales (attention aux propriétés privées, stationnez intelligemment, nettoyez votre lieu avant de partir, emportez vos déchets).

**Votre comportement et votre attitude auront une influence considérable sur l'accueil qui sera réservé aux prochains pratiquants et à l'organisation.**

**A TOUS : BON RAID**

